

Date de transmission de l'acte: 18/04/2024

Date de reception de l'AR: 18/04/2024

066-246600415-DE_044_2024-DE

AGEDI

Communauté de Communes
Roussillon Conflent
Multiplions nos énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL SUR LE BUDGET TOURISME	Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 23 Votants : 34 Délib. n° 04- 09/04/2024
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 Avril, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ile sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de CORNEILLA LA RIVIERE (Espace Força Réal), sous la présidence de Marc BIANCHINI.

Date de la convocation : Jeudi 28 mars 2024

Présents : AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), COSTE Claude (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T), FORASTE Guy (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PROFFIT France (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean Claude (T), SURJUS Monique (T).

Absents ayant donné pouvoir : ALESSANDRIA Annabelle à BAPTISTE Florence (T), BURGHOFFER William (T) à AYMERICH Claude (T), DOMENECH Alain (T) à SOLERE Jean Claude (T), DRAGUÉ Céline (T) à MARTINEZ Marie (T), HARIBOU Ali (T) à OLIVE Robert (T) PAGES Caroline, (T) à BOURNIOLE Frédéric (T), POUDADE Danielle (T) à BIANCHINI Marc (T), SILVESTRE Joseph (T) à SOLER Gérard, TRAFI Pascal (T) à GARSAU Jacques (T), VILA Patrice à BARNOLE Catherine (T), PARILLA Jérôme à METLAINE Naïma (T).

Absents excusés : BOHER Monique (T), LECOINNET Jean Philippe (T), PETIT Vivien (T), VIDAL Sylvie (T).

BONMARTEL Jonathan a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 18/04/2024

Date de reception de l'AR: 18/04/2024

066-246600415-DE_044_2024-DE

A G E D I

VU le Code général des collectivités territoriales

CONSIDERANT que le budget annexe Tourisme est un budget relatif à un service public administratif,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'inscrire à l'article 74751, en recettes de fonctionnement du budget annexe Tourisme, une subvention d'équilibre d'un montant de 80 000 € provenant du budget principal,

CONSIDERANT que les crédits en rapport ont été inscrits à l'article 657363, en dépenses de fonctionnement du budget principal 2024

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire**

APPROUVE le versement d'une subvention d'équilibre d'un montant de 80 000 € du budget Principal au budget annexe Tourisme

DIT que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2024 tels qu'indiqués ci-dessous :

-budget principal, dépense de fonctionnement, article 657363 pour un montant de 80 000 €

-budget annexe Tourisme, recette de fonctionnement, article 74751 pour un montant de 80 000 €

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Corneilla la Rivière, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président,
Marc BIANCHINI**

